



**Les inscriptions auront lieu à partir du
23 mars 2009.**

Documents à fournir pour les inscriptions :

- certificat d'inscription fourni par la mairie
- le carnet de santé de l'enfant à jour
- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- un certificat médical attestant que l'enfant :
 - est apte à la scolarisation
 - ne présente aucune maladie contagieuse
 - est à jour de ses vaccinations

Merci de me téléphoner pour prendre rendez

VOUS. (N'étant pas déchargée, je prends mes rendez-vous en priorité les
après midi à 14h)

La directrice

Mme Bou